

Assemblée du Giron le 13 septembre 1980
à Mollens

L'assemblée du Giron est ouverte à 14 h 30 par le Président de la Société de Jeunesse de Mollens, Sr. Neuwald Christian qui souhaite la bienvenue aux délégués des sociétés du Giron de l'Aubonne. Suit la lecture de l'ordre du jour :

1. Appel des Sociétés.
2. Lecture du dernier procès-verbal.
3. Attribution du Giron 1981.
4. Propositions individuelles.
5. Projection du film.

1. 10 sociétés sont présentes. Montferod est excusé. Berolle arrive en retard.
2. Le procès-verbal est lu et accepté à l'unanimité.
3. Le Giron 1981 est attribué à la Société de Jeunesse de Bougy-Villars. Il se déroulera les 17-18-19 juillet et les tirs auront lieu deux semaines avant la fête. L'assemblée accepte.
4. - Bière propose de mettre des médailles comme distinctions aux tirs, et l'organisation d'un deuxième Giron dans le courant de l'année. Les deux propositions sont refusées.
- Le déroulement des tirs pour les anciens est choisi par la Société organisatrice.
- Proposition d'une deuxième journée avec des sports. Cette dernière est refusée dans le cadre du Giron.

- La Société de Jeunesse de Mollens enverra, durant le mois de décembre, la liste des baux discutés pendant l'assemblée du Giron.
- La Société organisatrice choisit le nombre de soupers qu'elle veut offrir.

5. L'assemblée est levée à 16 h. 20, suit la projection du film du Giron, et de celui de l'inauguration du drapeau à Bière.

Le Président

S. Schli

La Secrétaire

J. Baudin